

Néerlandais - Espagnol : Langues des affaires

SOB2007-PRHN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 46 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Florence CORDY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Florence CORDY Barbara LEBOUTTE Laurence LEONARD Valérie STAIESSE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

Utiliser activement une langue (Néerlandais ou Espagnol) en communication orale et écrite nuancée dans le cadre de situations diversifiées de la vie sociale et professionnelle au sein d'une organisation et plus particulièrement dans un contexte RH.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Néerlandais

Au terme de l'année académique, l'étudiant sera capable de:

D'utiliser activement et aisément la langue néerlandaise en communication orale et écrite nuancée, dans le cadre de situations diversifiées de la vie socio-professionnelle en entreprise, en relation avec les concepts, les fonctions, et les champs thématiques abordés, en utilisant la grammaire et le vocabulaire spécifique abordés et utilisés aux cours.

Les compétences spécifiques (comprendre, lire, écrire, parler, s'exprimer), en référence au CECR, sont adaptées aux contenus de cours propres à la formation RH et aux compétences particulières visées pour chaque groupe de niveau des étudiants.

Espagnol

Au terme de l'année académique, l'étudiant sera capable de:

D'utiliser activement et aisément la langue espagnole en communication orale et écrite nuancée, dans le cadre de situations diversifiées de la vie socio-professionnelle en entreprise, en relation avec les concepts, les fonctions, et les champs thématiques abordés, en utilisant la grammaire et le vocabulaire spécifique abordés et utilisés aux cours.

Les compétences spécifiques (comprendre, lire, écrire, parler, s'exprimer), en référence au CECR, sont adaptées aux contenus de cours propres à la formation RH et aux compétences particulières visées pour chaque groupe de niveau des étudiants.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.

Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Communiquer oralement et par écrit en néerlandais ou en espagnol dans des situations professionnelles liées à l'entreprise et aux ressources humaines.

CONTENU

Néerlandais

- Q1 - Communication dans le monde de l'entreprise (monde du travail, correspondance commerciale, graphiques, réunions selon les groupes, sociétés, introduction générale des aspects RH, ...)
- Q2 - Mises en situations interactives des acquis du Q1 autour de thématiques RH, conversations téléphoniques, graphiques, conversations,...)
- (cf. cours sur Moodle)

Espagnol

- Q1 - Communication dans le monde de l'entreprise (monde du travail, correspondance commerciale, graphiques, réunions selon les groupes, sociétés, introduction générale des aspects RH, ...)
- Q2 - Mises en situations interactives des acquis du Q1 autour de thématiques RH, conversations téléphoniques, entreprises, graphiques, ...
- (cf. cours sur Moodle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Néerlandais

- bibliographies des syllabi

Espagnol

- bibliographies des syllabi

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN20071-NDLLA — Néerlandais : langue des affaires	syllabi et supports des professeurs sur Moodle.
ARHN20072-ESPLA — Espagnol : langue des affaires	syllabi et supports des professeurs sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN20071-NDLLA — Néerlandais : langue des affaires	46 h	Langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	Langue cible
ARHN20072-ESPLA — Espagnol : langue des affaires	46 h	Langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	Langue cible

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN20071-NDLLA — Néerlandais : langue des affaires	Jeux de rôles, mises en situation, conversations interactives, cours magistraux, ...
ARHN20072-ESPLA — Espagnol : langue des affaires	Jeux de rôles, mises en situation, conversations interactives, cours magistraux, ...

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

ARHN20071-NDLLA —
Néerlandais : langue des affaires

Septembre – Janvier :

- Examen écrit : 30 points / 60

Théorie, maîtrise de la langue, compréhension lecture, critique de courrier, ...

Février- Juin :

- Examen oral : 30 points / 60

Thématiques RH, Entreprise, Conversations téléphoniques, présentation graphique, ...

Echange inter-écoles obligatoire au Q2, date à définir - présence et participation obligatoire

Deuxième session :

Q1 : examen écrit 30 points /60 (Théorie, maîtrise de la langue, compréhension lecture, critique de courrier, ...)

Q2 : examen oral 30 points/60

Thématiques RH, Entreprise, Conversations téléphoniques, présentation graphique, ...

La présence à la journée d'échange est obligatoire. En cas d'absence non-justifiée, l'étudiant ne pourra pas présenter la partie "Conversation téléphonique" lors de l'examen oral qui représente 1/3 de la note de l'examen oral.

- La note finale est la moyenne géométrique pondérée de ces 4 parties.
- Chaque partie de l'UE fait partie intégrante de l'évaluation finale. (Q1 écrit / Q2 oral)
- En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une/des parties de l'évaluation certificative (interrogation, examen, travail, etc.) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage.
- Un report de note(s) est octroyé en août pour chaque partie réussie (écrit Q1 / oral Q2) et ce UNIQUEMENT pour la seconde session.

ARHN20072-ESPLA —
Espagnol : langue des affaires

Septembre – Janvier :

- Examen écrit : 30 points / 60

Théorie, maîtrise de la langue, compréhension lecture, critique de courrier, ...

Février- Juin :

- Examen oral : 30 points / 60

Thématiques RH, Entreprise, Conversations téléphoniques, présentation graphique, ...

Deuxième session :

Q1 : examen écrit 30 points /60 (Théorie, maîtrise de la langue, compréhension lecture, critique de courrier, ...)

Q2 : examen oral 30 points/60

Thématiques RH, Entreprise, Conversations téléphoniques, présentation graphique, ...

- La note finale est la moyenne géométrique pondérée de ces 4 parties.
- Chaque partie de l'UE fait partie intégrante de l'évaluation finale. (Q1 écrit / Q2 oral)
- En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une/des parties de l'évaluation certificative (interrogation, examen, travail, etc.) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage.
- Un report de note(s) est octroyé en août pour chaque partie réussie (écrit Q1 / oral Q2) et ce UNIQUEMENT pour la seconde session.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.